

## DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Le programme d'éducation de l'Institut**

1. A l'occasion de sa création en 1960, le Directeur général du BIT de l'époque, M. David Morse, avait mis l'accent sur le rôle pédagogique que l'Institut international d'études sociales devait jouer et fait observer que celui-ci répondait à la nécessité de promouvoir une meilleure compréhension des problèmes du travail dans tous les pays, et qu'une importance particulière serait attachée à la formation des personnes assumant de hautes responsabilités dans le domaine des problèmes sociaux et de la politique sociale<sup>1</sup>. En 1961 le premier Président du Conseil a rappelé que la mission spéciale de l'Institut était de promouvoir «l'étude et la compréhension des conditions nouvelles et des problèmes nouveaux auxquels doit répondre la politique sociale et du travail» et que l'enseignement dispensé s'adresserait à ceux qui «occupent des postes de responsabilité et prennent des décisions en matière de politique sociale et du travail ou exercent une influence en la matière, afin qu'ils aient une compréhension plus large et plus approfondie des mutations économiques et sociales dans le contexte desquelles ces décisions doivent être prises»<sup>2</sup>.
2. L'Institut a mené avec succès, au fil des ans, diverses activités pédagogiques. A l'approche de son cinquantième anniversaire il est opportun de s'interroger sur l'impact et l'efficacité de ces activités, sur la question de savoir si elles répondent bien aux besoins des mandants tripartites de l'OIT et si de nouvelles demandes et de nouveaux besoins sont apparus auxquels il doit répondre et s'il doit s'ouvrir à d'autres possibilités.
3. Ces questions seront examinées ci-après, l'accent étant mis sur les activités pédagogiques. De nombreuses activités en matière de concertation politique, de recherche et de vulgarisation comportent elles aussi des aspects pédagogiques, mais pour des raisons de temps et d'espace elles ne seront pas étudiées ici. Ce document se décompose en cinq sections. Dans la première, l'activité pédagogique principale, à savoir le cours annuel de stagiaires, est examinée ainsi que d'autres cours du même type mais de moindre portée. Les réseaux mis en place à des fins pédagogiques ainsi que les partenariats établis avec des universités font l'objet de la deuxième section. Dans la troisième section, un bref aperçu des autres initiatives récentes de l'Institut en matière d'éducation est présenté. Dans la quatrième section, un certain nombre de solutions envisageables pour renforcer ou élargir

<sup>1</sup> Document du Conseil d'administration du BIT 144/2/1, 144<sup>e</sup> session, Genève, 1-4 mars 1960, paragr. 5.

<sup>2</sup> Déclaration du Président du Conseil de l'Institut international d'études sociales lors de la première session d'ouverture, Genève, 3 juillet 1961.

les activités de l'Institut en matière d'éducation sont suggérées. En conclusion, certaines questions précises sont soulevées sur lesquelles le Conseil est invité à présenter ses observations.

## 1. Cours international de stagiaires

4. Le cours international de stagiaires, organisé chaque année, est l'activité phare de l'Institut. Il se déroule à Genève pendant les trois semaines précédant la Conférence internationale du Travail. Il est conçu pour renforcer les connaissances et les capacités des participants, sélectionnés par les trois groupes de mandants de l'OIT, afin qu'ils puissent contribuer à l'élaboration des politiques sociales et du travail dans leurs pays respectifs. Ce cours a pour objectif essentiel: *a)* de mieux faire connaître la structure, le mandat, les principes et les programmes de l'OIT; *b)* de stimuler un échange de vues et d'expériences entre les mandants de l'OIT originaires de divers pays sur des thèmes ayant trait au travail de l'Organisation; et *c)* d'encourager la conception d'une approche intégrée des politiques socio-économiques, l'accent étant fortement mis sur les méthodologies et les procédures sous-tendant la formulation des politiques. La clarté conceptuelle, la rigueur analytique, la capacité à résoudre des problèmes et à exprimer avec aisance son opinion et ses observations sur les défis émergents dans le monde du travail sont les qualités essentielles que l'on cherche à développer.
5. Le cours est dispensé en alternance une année en anglais et l'année suivante soit en français soit en espagnol. Ceux qui suivent le cours en anglais sont originaires de tous les continents et de toutes les régions, alors que ceux qui suivent le cours en français viennent essentiellement d'Afrique et ceux qui suivent le cours en espagnol d'Amérique latine.
6. Les stagiaires sont sélectionnés à partir d'une liste de candidats soumise par les groupes du Conseil d'administration sur la base de critères d'âge, de qualification, de représentation régionale et d'équilibre entre les sexes. Le nombre de bourses décernées et la formule de représentation des groupes sont les suivants:
  - i) cours en anglais: 23 bourses au total dont huit sont décernées à des candidats choisis par le groupe gouvernemental, huit à des candidats choisis par le groupe des travailleurs (six de certains pays donnés et deux appartenant à des organisations internationales de travailleurs) et sept à des candidats sélectionnés par le groupe des employeurs (six originaires de certains pays et un appartenant à l'Organisation internationale des employeurs);
  - ii) cours dispensés en français et en espagnol: sur un total de 21 bourses, six sont attribuées à des candidats sélectionnés par le groupe gouvernemental, huit à des candidats sélectionnés par le groupe des travailleurs (six originaires de certains pays et deux appartenant à des organisations internationales de travailleurs) et sept aux candidats sélectionnés par le groupe des employeurs (six provenant de certains pays et un de l'Organisation internationale des employeurs).
7. Pour ce qui est de la teneur des cours, d'imminents professeurs appartenant au corps enseignant d'universités réputées, spécialisés dans des matières ayant trait aux activités principales de l'OIT dispensent des cours magistraux et dirigent des débats. Ils contribuent également à l'élaboration des documents pédagogiques utilisés pendant les cours. Des fonctionnaires du BIT présentent également des exposés et dirigent des débats sur leurs propres programmes et activités.

8. En s'appuyant sur les contributions des universitaires et des fonctionnaires du BIT, l'Institut procède régulièrement à une révision du programme et de la teneur du cours destiné aux stagiaires afin de maintenir un équilibre entre les questions de politique actuelles et des questions intéressant l'avenir. Au cours de ces dernières années, on est passé de l'étude des «politiques actives en matière de marché du travail pour le développement économique et social» aux «politiques sociales et du travail propres à favoriser le travail décent». Le cours est dispensé sous forme d'une série de cours magistraux, d'ateliers, d'exercices en groupe et de visites sur le terrain favorisant une dynamique d'apprentissage interactive au sein d'une communauté multiculturelle de formateurs et d'étudiants. Le travail de groupe, les discussions, les exposés écrits et oraux sont les méthodes pédagogiques les plus utilisées, l'accent étant mis sur l'étude des marchés du travail et de la politique sociale des pays en développement. Tous les documents pédagogiques et les exposés préparés par les participants sont affichés sur le site Web.
9. Des exercices d'évaluation au cours desquels tous les participants sont encouragés à donner en toute franchise leurs opinions et leurs suggestions font partie intégrante du travail des stagiaires. Le format et la teneur des cours sont améliorés en permanence en tenant compte de leurs commentaires. Ces exercices ainsi que d'autres contributions des stagiaires révèlent, en règle générale, un haut niveau de satisfaction devant les possibilités qui leur sont offertes pour leur avancement personnel et professionnel.
10. Outre le cours de stagiaires régulièrement organisé à Genève, des cours de durée plus réduite ont été organisés à titre occasionnel au niveau régional ou national en réponse à des demandes des mandants. Ainsi des cours ont été organisés à Beyrouth en 2002 et à Bangkok en 2003 à l'intention de stagiaires de ces régions, et un cours a été organisé à l'intention d'un pays spécifique à Shanghai en 2004. Si ces cours peuvent répondre à des besoins locaux et être financièrement intéressants, ils ne permettent pas d'avoir un contact direct avec les activités principales de l'OIT, et l'Institut aurait beaucoup de difficultés à organiser ce type de cours de manière régulière dans toutes les régions.

## 2. Partenariats universitaires et réseaux

11. L'un des principaux moyens grâce auxquels l'Institut atteint ses objectifs est l'établissement de partenariats et de réseaux tant avec les mandants de l'OIT qu'avec des établissements d'enseignement supérieur indépendants et certains universitaires. L'établissement de réseaux avec des établissements universitaires de premier plan a permis d'obtenir des contributions indispensables au maintien d'un haut niveau d'enseignement et de faciliter la conception des cours, conférences, programmes de recherche et débats politiques destinés aux stagiaires. Les membres de ces réseaux diffusent par ailleurs les messages et les valeurs de l'OIT à un large public, en particulier dans les établissements d'enseignement.
12. La constitution de réseaux se fait en majeure partie de manière informelle, ceux-ci étant établis par le biais de la participation à des associations, dans le cadre de groupes de recherche et lors de réunions extérieures. Mais il existe par ailleurs des échanges et des contacts plus structurés.
  - i) L'Institut met à la disposition d'universitaires spécialisés dans le domaine de la politique sociale et du travail prenant une année sabbatique un bureau et l'accès aux services de documentation du BIT. Ils sont invités en contrepartie à contribuer au programme de recherche de l'Institut et font fonction de spécialistes-conseils dans le cadre d'activités pédagogiques telles que des conférences, des séminaires destinés aux

fonctionnaires et les cours de stagiaires. Deux ou trois chercheurs bénéficient de cette formule chaque année.

- ii) Le programme de bourses Phelan institué en 2000 grâce à un legs en mémoire d'Edward Phelan, un ancien Directeur général du BIT, permet à un jeune chercheur particulièrement brillant originaire d'un pays en développement d'obtenir une bourse permettant de financer un séjour à Genève pendant six mois. Le lauréat entreprend un travail de recherche original sur certains aspects du travail décent en mettant à profit les services offerts par l'Institut et le BIT et en tirant parti des conseils que lui dispensent les fonctionnaires possédant une expertise dans son domaine d'étude.
- iii) Chaque année, l'Institut organise des visites d'étude au BIT d'une durée de un à trois jours pour des groupes de 10 à 50 personnes. Elles s'adressent à des étudiants des grandes universités européennes qui ont ainsi l'occasion de prendre connaissance des activités du BIT et d'autres organisations internationales dans le cadre de leur formation, et à des membres de groupes de travail souhaitant mieux comprendre le fonctionnement de l'OIT et ses principales activités. En 2006, quelque 300 personnes ont participé à ce type de visites.
- iv) Des stages sont offerts à des étudiants de deuxième et troisième cycle inscrits auprès des universités les plus réputées, faisant des recherches sur des questions sociales ou relatives au travail. Ces étudiants, cinq à six par année, participent aux recherches de l'Institut, en règle générale pendant trois à quatre mois, et utilisent les ressources du siège sous la supervision du personnel de l'Institut.

**13.** Ces dispositions sont de plus en plus intégrées dans le cadre d'une collaboration avec un réseau d'établissements partenaires de différentes régions du monde spécialisés en matière de travail et de politique sociale. Il s'agit à la fois de réseaux reliant des établissements universitaires et de réseaux reliant des mandants employeurs et travailleurs. Les membres de ces réseaux sont invités à contribuer aux activités de recherche et d'enseignement dans les domaines et les sujets présentant un intérêt stratégique pour l'OIT et ses mandants. Ils peuvent en particulier apporter leurs contributions aux activités d'enseignement, par exemple lors des cours de stagiaires et des ateliers spéciaux. Un objectif important de la mise en place de ces réseaux est de faciliter l'accès aux ressources pédagogiques de l'Institut par des chercheurs et des étudiants des pays en développement, étant donné que les moyens en place tendent à favoriser les pays industrialisés. Certaines ressources sont donc mises à disposition pour financer les frais de voyage et de séjour de ces professeurs et étudiants visiteurs.

### **3. Autres initiatives récentes**

**14.** Plusieurs autres initiatives récentes visent à améliorer la portée et l'efficacité du programme d'éducation de l'Institut.

#### **i) Préparation de matériels pédagogiques sur le travail décent**

**15.** Une équipe d'universitaires de haut niveau a réalisé des études où sont expliquées les différentes dimensions du travail décent et où il est fait particulièrement référence aux quatre objectifs stratégiques de l'OIT, à savoir: les droits au travail, l'emploi, la protection sociale et le dialogue social. Ces études ont été regroupées dans un ouvrage publié par l'Institut intitulé: «Travail décent: objectifs et stratégies». Il contient une introduction approfondie des concepts, stratégies et politiques ayant trait au travail décent et à ses

éléments clés, présente un examen de leur évolution et de leur teneur et montre leur pertinence et leur applicabilité dans divers contextes institutionnels et phases de développement.

16. Une version simplifiée de cet ouvrage, intitulé «Documents pédagogiques sur le travail décent», a ultérieurement été préparée à l'intention des étudiants participant aux cours de stagiaires. Une version en espagnol a été utilisée lors du cours de stagiaires international organisé en 2006<sup>3</sup>.

## ii) Cours thématiques

17. L'Institut a organisé des cours thématiques spéciaux sur les nouvelles perspectives et priorités dans le monde du travail. Ces cours, à caractère interdisciplinaire, s'adressaient en premier lieu aux étudiants des universités et ont été organisés dans le cadre d'accords de collaboration permanents conclus avec des établissements d'enseignement réputés. Depuis 2004, l'Institut collabore avec l'Université de Cornell pour l'organisation de deux cours à l'intention des étudiants de Cornell et des stagiaires de l'OIT à Genève sur deux thèmes: i) «les droits des travailleurs en tant que droits de l'homme»; et ii) «la mondialisation et les relations d'emploi en transition». Chaque cours comporte une série de dix cours magistraux et/ou séminaires dispensés par des spécialistes du BIT à Genève et des professeurs de Cornell à Ithaque au moyen de vidéoconférences. A l'heure actuelle l'Institut étudie la possibilité de rendre ces cours accessibles à un plus grand nombre d'étudiants d'autres universités, en particulier dans les pays en développement.

## iii) Nouvelles approches en matière d'études sociales

18. On note une demande croissante de programmes universitaires en matière de travail et de politique sociale, et un certain nombre de nouveaux cours sur ces sujets sont en préparation dans divers établissements universitaires dans le monde entier. L'Institut a commencé à établir des partenariats avec les institutions intéressées grâce à des initiatives telles que l'Université ouvrière mondiale (qui a le soutien d'ACTRAV), principalement en vue d'aider à la mise au point d'instruments pédagogiques et de diplômes pour les étudiants de deuxième cycle universitaire des pays en développement. L'Institut n'organise pas lui-même ce type de cours mais il peut jouer un rôle de catalyseur en collaborant avec des établissements universitaires travaillant dans ce domaine ou en offrant des conseils et un soutien technique pour l'élaboration des cours.

## 4. Renforcement du programme d'éducation

19. Diverses idées ont été avancées pour améliorer la teneur et la portée des activités de l'Institut en matière d'éducation. Certaines d'entre elles demandent l'élargissement ou le renforcement des activités et initiatives évoquées ci-dessus. D'autres sont nouvelles. On trouvera ci-après une liste d'innovations et de possibilités envisageables.
  - a) Elargir ou modifier les activités proposées dans le cadre du cours de stagiaires. Cela pourrait se faire de diverses manières. L'Institut pourrait, tout d'abord, encourager les bureaux extérieurs de l'OIT à organiser des cours de stagiaires au niveau régional ou national en s'appuyant sur l'expérience, les programmes et le corps enseignant du

<sup>3</sup> <http://www.ilo.org/public/english/bureau/inst/download/pedmat.pdf> et <http://www.ilo.org/public/spanish/bureau/inst/download/matped.pdf>.

cours annuel donné à Genève. Ensuite, la durée du cours de stagiaires ordinaire pourrait être raccourcie afin de libérer des ressources permettant d'en organiser un second davantage ciblé sur des questions affectant l'avenir (environnement et travail, technologie, etc.) à un autre moment de l'année ou dans une région particulière du monde. Il serait possible, enfin, de tirer un meilleur parti du réseau d'anciens stagiaires. Il serait ainsi possible de créer une plate-forme permettant d'avoir des échanges réguliers et de partager des opinions et des informations sur les grandes questions qui commencent à se poser dans le monde du travail, à partir desquels on pourrait concevoir des activités pédagogiques portant sur la politique sociale et du travail des mandants de l'OIT. Il est prévu de procéder en un premier temps à une enquête auprès des anciens stagiaires.

- b) Organiser des retraites périodiques pour des mandants de l'OIT de haut niveau et/ou des fonctionnaires du BIT. Ces retraites pourraient permettre de débattre de manière approfondie des questions présentant un grand intérêt pour les activités futures de l'OIT en dehors du cadre normal du BIT et de réfléchir plus profondément aux objectifs supérieurs de l'Organisation et aux stratégies et moyens permettant de les atteindre. Pour les fonctionnaires du BIT, l'Institut pourrait organiser chaque année des écoles d'été dans le même esprit.
- c) Elargir la collaboration avec d'autres institutions en vue de mettre au point des programmes et des cours permettant l'obtention de diplômes universitaires de deuxième et troisième cycle dans le domaine du travail et de la politique sociale. L'une des manières d'y parvenir serait de consolider le réseau d'enseignants et de chercheurs spécialisés dans ces questions et de travailler avec les membres de ce réseau afin d'élaborer une série de programmes et de cours dont pourraient s'inspirer les établissements d'enseignement supérieur dans le monde entier.
- d) Construire une infrastructure permettant de proposer des cours de brève durée aux travailleurs, entrepreneurs et fonctionnaires. Ces cours pourraient s'adresser aux cadres supérieurs des entreprises et à des dirigeants syndicaux et porter sur des questions ayant trait au commerce mondial et au monde du travail, domaines dans lesquels l'OIT possède beaucoup de connaissances et d'expertise et dont elle a une profonde compréhension, par exemple en matière de normes du travail ou de responsabilité sociale des entreprises. Il pourrait être tiré parti de son expertise unique au monde pour établir des programmes de très haute qualité destinés au «perfectionnement des cadres» sur la base d'études de cas concrets et de bonnes pratiques. L'Institut pourrait établir des partenariats avec des universités et des établissements de recherche en mesure de mobiliser les ressources intellectuelles nécessaires pour organiser de tels cours et partager aussi la responsabilité de leur commercialisation<sup>4</sup>.
- e) Utiliser les projets de recherche de l'Institut d'une manière plus systématique en tant que source de matériels et d'activités pédagogiques. On pourrait ainsi élaborer des documents pédagogiques reflétant le résultat de certains projets de recherche. Des ateliers itinérants pourraient également être organisés afin d'offrir aux chercheurs, aux mandants de l'OIT et à d'autres groupes une plate-forme de concertation dans le cadre de laquelle ils pourraient discuter des thèmes de recherche intéressant l'Institut ou de questions plus générales ayant trait à la mission et au mandat de l'OIT. Ces ateliers pourraient beaucoup contribuer à l'accroissement de la capacité de recherche

<sup>4</sup> L'Université de Cornell, qui a déjà mis au point un programme aux Etats-Unis centré sur les normes du travail, a manifesté son intérêt dans la constitution d'un partenariat avec l'Institut pour mettre au point des programmes semblables dans d'autres pays. La collaboration que poursuit l'Institut avec l'Université ouvrière mondiale, une initiative d'ACTRAV, a déjà été évoquée.

des pays en développement et ils pourraient être organisés au sein de réseaux reliant des institutions régionales.

- f) Investir dans la mise au point de cours de téléenseignement multimédias sur des questions relatives au travail et à la politique sociale à l'intention des mandants de l'OIT, d'étudiants ou d'étudiants adultes. Un partenariat avec le Centre de Turin qui possède une expertise dans ce domaine et éventuellement avec un grand fournisseur de technologie pourrait être envisageable pour constituer une bibliothèque numérique de documents audiovisuels et écrits auxquels pourraient avoir accès les pays développés aussi bien que les pays en développement, fournissant ainsi une source d'information souple au service du téléenseignement. Les documents utilisés pour ce type de cours pourraient porter sur diverses activités que mène actuellement l'OIT.

20. Le montant des ressources nécessaires pour financer ces diverses propositions n'a pas été calculé en détail pour le présent document, mais la discussion du Conseil orientera la préparation des propositions de programme et de budget pour 2008-09 en 2007. Plusieurs des idées suggérées ci-dessus font davantage appel à l'expertise de l'Institut qu'à ses ressources financières. Certaines activités pourraient être autofinancées ou bien – dans le cas des écoles d'été, par exemple – largement financées par les participants. D'autres toutefois, par exemple la mise au point de documents pédagogiques ou de nouveaux cours, nécessitent manifestement des ressources financières supplémentaires. Certaines pourraient se prêter à un financement extrabudgétaire. D'autres demandent la mise en œuvre de partenariats avec des établissements extérieurs pouvant avoir accès à des sources de financement différentes.
21. L'un des moyens importants de concrétiser plusieurs de ces propositions serait de renforcer la collaboration avec le Centre international de formation de l'OIT à Turin. En effet, bien qu'ils travaillent dans le même cadre politique d'ensemble, l'Institut et le Centre de Turin ont des priorités différentes et ont donc chacun établi des réseaux distincts d'adhérents et de partenaires. Or il est à l'évidence possible de réaliser de plus grandes synergies en associant leurs bases de connaissances, leurs réseaux et leurs expertises techniques et en organisant certaines activités conjointement, comme par exemple les écoles d'été, le téléenseignement ou le soutien à l'organisation d'un enseignement universitaire de second cycle. Outre un accroissement des ressources disponibles cela permettrait d'offrir une gamme d'activités éducationnelles plus diversifiée. Des discussions préliminaires sur ces questions ont déjà eu lieu et elles doivent maintenant se traduire par la mise au point de modalités pratiques claires pour instituer une telle collaboration.

## 5. Questions demandant un examen plus approfondi

22. A la lumière de ce qui précède, le Conseil est invité à formuler ses commentaires et à donner des orientations sur les activités, initiatives et solutions décrites ci-dessus. Parmi les questions spécifiques que le Conseil voudra peut-être examiner figurent notamment:
- i) La question de savoir si des modifications du cours international de stagiaires actuel s'imposent, notamment en termes de fréquence, de durée, de thèmes et de mode de participation. Serait-il préférable d'organiser des cours semblables au niveau régional ou national, ou bien des cours plus étroitement axés sur certains thèmes particuliers?
  - ii) Quel intérêt présenteraient de nouveaux types d'activités pédagogiques, telles que l'organisation de retraites et d'écoles d'été, destinées aux personnes ayant des responsabilités importantes parmi les mandants de l'OIT ou aux fonctionnaires du BIT?

- iii) Serait-il souhaitable de renforcer les partenariats et les réseaux dans les pays en développement et d'orienter en conséquence les activités d'enseignement (et de recherche)?
- iv) L'Institut devrait-il investir dans la mise au point de programmes de deuxième et troisième cycle dans le domaine des questions sociales et du travail, en collaboration avec des établissements extérieurs?
- v) L'Institut devrait-il poursuivre la mise au point de nouveaux types spécifiques de cours dans des domaines où l'OIT possède une expertise reconnue, par exemple des cours destinés aux cadres ou des cours de téléenseignement, et comment ces cours pourraient-ils être financés?
- vi) Dans quelle mesure la collaboration avec le Centre de Turin devrait-elle être renforcée, dans quels domaines et quelles sont les mesures pratiques à prendre dans l'immédiat?

Genève, le 12 octobre 2006.